

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée La Hotoie - BTS - Services - Professions immobilières

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée La Hotoie - BTS - Services - Professions immobilières	Jury par défaut	Autres candidats	20	445	87	147	22	17
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	6	109	29	40	22	17
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	9	254	42	83	22	17

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au secteur de l'immobilier

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Disposer de compétences d'analyse et d'évaluation de biens

Etre capable de s'engager dans un travail collaboratif et de travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Intermédiaire entre vendeur et acquéreur ou entre propriétaire et locataire d'un bien immobilier, gestionnaire de biens, ce professionnel est avant tout un conseiller qui accompagne ses clients dans la réalisation de leur projet immobilier.

LA FORMATION d'une durée de deux ans, elle a pour vocation à former des futurs professionnels des services de l'immobilier. Elle associe un enseignement dans les domaines de la gestion et de la transaction immobilière, de l'ingénierie de l'immobilier, enrichi par un enseignement en culture générale et langues vivantes. Les nombreuses périodes de stage permettent un contact régulier avec les acteurs du secteur.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examens des vœux (CEV) en BTS PI classe les candidatures en fonction d'une note attribuée au dossier. La moitié de cette note s'appuie sur des éléments essentiellement quantitatifs, l'autre moitié repose sur des critères qualitatifs.

Dans un premier temps, la CEV réalise un paramétrage dans PARCOURSUP qui permet de générer un pré-classement automatique.

Ce paramétrage prend en compte les éléments ci-dessous :

Pour tous les bacs :

- Les moyennes figurant sur les bulletins de première et de terminale avec une pondération sur le français, les langues vivantes et les mathématiques ;
- Les notes obtenues aux épreuves anticipées de français ;
- Les Avis indiqués dans la fiche Avenir ;
- Le niveau d'anglais.

Pour le bac général :

Les enseignements de spécialité suivants font l'objet d'une pondération : *Sciences économiques et sociales*.

Le suivi des enseignements de spécialité *Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques* (H.G.G.S.P) et *Humanités, littérature et philosophie* (H.L.P) n'est pas nécessaire mais apprécié.

Pour les bacs technologiques :

Sont valorisés : Droit et Économie, *Management et sciences de gestion et numérique*, ainsi que l'*ETLV (enseignement technologique en langue étrangère)*

Les enseignements *Ressources humaines et communication, Gestion et Finance, Mercatique, Systèmes d'information et de gestion* sont pris en compte de la même manière. Le choix de l'enseignement spécifique en classe de terminale n'a donc pas d'impact sur la sélection.

Pour les bacs professionnels :

Sont valorisées les disciplines *Formation professionnelle, technologique et scientifique* et la *Prévention Santé Environnement*, ainsi que le suivi d'un enseignement européen ou international (DNL, EURO).

Dans un second temps, la CEV étudie chaque dossier afin d'évaluer la motivation et les savoirs-être du candidat.

Au vu des appréciations des bulletins, de la scolarité et des activités et centres d'intérêt, la CEV évalue le niveau d'investissement du candidat dans sa scolarité, sa persévérance face au travail, son attitude en classe et son assiduité.

À la lecture du projet de formation, la CEV apprécie la motivation du candidat, ainsi que la cohérence de la formation avec son projet professionnel.

Il est à préciser que la CEV est plus sensible à une lettre personnelle et authentique (même si la rédaction est quelque peu maladroite) qu'à un texte copié-collé d'INTERNET (qui est très vite repérable).

Pour les postulants non issus de la classe de terminale, et dont les bulletins ne figurent pas dans le dossier, la note globale est

attribuée directement au cours de la seconde phase.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Une vigilance accrue est demandée aux candidats quant à la maîtrise de la langue française dans le cadre de la rédaction du projet de formation. De plus, il convient qu'il soit personnalisé et qu'il démontre un réel intérêt pour la formation et une connaissance des métiers auxquels elle mène. Il est regrettable de lire des textes standards issus d'internet ou faisant référence à une autre formation. Les appréciations des bulletins sont prises en compte dans le classement des candidatures. L'absentéisme, le manque d'implication et les écarts d'attitudes sont particulièrement préjudiciables.

Les candidats sont invités à soigner l'information sur leurs activités et centres d'intérêt, notamment en mettant l'accent sur leur expérience professionnelle au travers des stages réalisés et des emplois saisonniers occupés en détaillant les tâches effectuées qui peuvent attester de l'acquisition de compétences, leurs activités extra-scolaires qui peuvent démontrer un goût de l'effort, un engagement citoyen, une prise d'initiative ou de responsabilité.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Niveau scolaire	Résultats scolaires - Niveau en français, mathématiques et langues vivantes - Niveau en anglais	Moyennes des bulletins de première et de terminale avec une pondération sur le français, les mathématiques et les langues vivantes - Notes obtenues à l'épreuve anticipée de français (écrit+oral) - Ajout de point en fonction de la moyenne d'anglais - Valorisation des avis de la Fiche Avenir	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences maîtrisées dans les domaines du droit, de l'économie et de la gestion - Acquis méthodologiques - Progression du candidat	Appréciations de l'équipe pédagogique dans les bulletins de première et terminale - Expérience professionnelle (stages, emplois saisonniers...) - Avis de la fiche Avenir	Important
Savoir-être	Savoir-être	Niveau d'investissement dans la scolarité - Persévérance face au travail - Attitude en classe - Assiduité	Les appréciations des bulletins de première et terminale et les activités et centres d'intérêt sont pris en compte.	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Connaissance de la formation - Pertinence du projet personnel et professionnel en cohérence avec la formation	Prise en compte des éléments du projet motivé qui doit être personnel et authentique, démontrer la connaissance et l'intérêt du candidat pour la formation, et sa cohérence avec ses ambitions professionnelles	Très important
Engagements, activités et	Engagements, activités et	Engagements, activités et	Implication dans la vie lycéenne (ex. : élu	Complémentaire

centres d'intérêt, réalisations péri ou extra- scolaires	centres d'intérêt, réalisations péri ou extra- scolaires	centres d'intérêt, réalisations péri ou extra- scolaires	au CVL) -Pratique d'un sport ou d'uneactivité culturelle - Engagementdans la vie associative - Participation à des actionscitoyennes	
--	--	--	---	--

Signature :

Jérôme ROCHARD,
Proviseur de l'établissement Lycée La Hotoie